

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE CHATILLON LE DUC**

**Séance du 24 mars 2022**

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Représentés : 19
- Absents :

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 17 mars 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Laëtitia MOUCHET, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Simon DUGAS, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : Mme Marie-Christine BERTRAND a donné pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN a donné pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Philippe PRENEL a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND

Absents : -

**- Délibération 2022-16 : budget principal, affectation des résultats de l'exercice 2021**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-12 et L 1612-13 relatifs au vote du compte administratif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2022-05 d'approbation du compte administratif 2021 du 3 février 2022, Constatant que le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

Résultat	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice 2021	297 578.00 €	-372 303.20 €
Résultat antérieur reporté	823 487.85 €	151 096.56 €
<b>Résultat de clôture (à affecter au BP 2022)</b>	<b>1 121 065.85 €</b>	<b>- 221 206.64 €</b>

Restes à réaliser	Dépenses	337 560.00 €
	Recettes	0.00 €
Solde des restes à réaliser		337 560 €
Besoin de financement de la section d'investissement		558 766.64 €


Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,  
Considérant la nécessité de réserver 20 000 € supplémentaires au compte 1068,

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement au compte budgétaire 1068 : 578 766.64 €
- Affectation sur la section de fonctionnement au compte budgétaire 002 : 542 299.21 €

Catherine BOTTERON



Envoyé en préfecture le 25/03/2022  
Reçu en préfecture le 25/03/2022  
Affiché le   
ID : 025-212501332-20220324-DELIB202216-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2021 comme mentionnée ci-dessus**

Votants : 19  
Pour : 19  
Contre :  
Abstention :